

Préavis de grève IBO IBODE

SYNDICAT CGT

jeu. 26/09/2019 10:22

À DG Secretariat <dg.secretariat@chu-montpellier.fr>; BERARD FRANCOIS <f-berard@chu-montpellier.fr>; LE COLLONIER INES <i-lecollonier@chu-montpellier.fr>; LE PAGE JUDITH <j-lepage@chu-montpellier.fr>; FRANZI BRIGITTE <b-franzi@chu-montpellier.fr>; DELONCA JULIEN <j-delonca@chu-montpellier.fr>; LE LUDEC THOMAS <t-leluddec@chu-montpellier.fr>;

Cci:RUIZ rémy <ruizremylacgt@gmail.com>;

Monsieur le Directeur Général,

Nous vous informons que notre syndicat dépose un préavis de grève pour la journée du 3 octobre 2019.

Ce préavis est destiné uniquement aux personnels IBODE, IBO et EIBO et fait suite entre autres aux dernières annonces de Mme Buzyn

Les revendications nationales IBODE sont les suivantes:

- L'application pleine et entière de leur décret d'actes en tous lieux..
- Des moyens IBODE supplémentaires, pour garantir la qualité et la sécurité des interventions et une cessation immédiate des plans de réorganisations conduisant actuellement à l'intensification du travail per-opérateur au détriment :
 - du travail péri-opérateur indispensable.
 - de la sécurité en hygiène et asepsie hospitalière.
 - du temps de formation des nouveaux agents.
- Une prime spécifique suite à l'obtention de leurs actes exclusifs
- Des grilles indiciaires décentes et le dégel du point d'indice des fonctionnaires.
- Une NBI de 30 points : les IBODE sont les seuls acteurs du bloc opératoire à ne pas percevoir de NBI
- La reprise active de la ré-ingénierie de la formation (entamée depuis plus de 10 ans et arrêtée depuis 1 an)
- Un véritable plan de formation (ECOLE D'IBODE ou VAE) des IDE en fonction dans les blocs opératoires
- Une reconnaissance de la pénibilité de la profession et la mise en place de mesures pérennes en vue d'améliorer les conditions de travail dans les blocs opératoires.
- Les étudiants infirmiers de bloc opératoire revendiquent l'homogénéisation de la prise en charge de la formation IBODE, la suppression des 2 ans d'exercice infirmier pour accéder à la formation IBODE.

De plus une délégation d'IBODE de tous les blocs du CHU, accompagnée de représentants du syndicat CGT, sollicitent une audience ce même jour afin d'exposer les revendications spécifiques à leurs conditions d'exercice au sein des blocs opératoires du CHU de Montpellier.

Celles-ci portent sur :

- L'effectif actuellement insuffisant pour assurer toutes les missions dévolues aux IBODES à ce jour : taches péri-opératoires, encadrements et formations des nouveaux, la nouvelle ligne d'astreinte PMO déployée à effectif constant... ce qui représente plusieurs ETP IBODE, au delà de l'absentéisme ordinaire.
- Le lancement sans délai d'une campagne de rédaction des protocoles nécessaires à la mise en oeuvre des actes exclusifs dans chaque bloc. Protocoles qui seraient rédigés sur du temps de travail validé et avec un calendrier contraint de relecture pour approbation par le corps chirurgical.
- La réalisation d'un travail de fond sur l'attractivité du métier IBODE au CHU
- La création d'une prime d'installation.
- Un procédé de titularisation rapide après retour de l'Institut de formation au métier d'IBODE

Pour les IBO et IBODES les revendications concernent :

- Une indemnisation de l'astreinte au tiers, et non pas au quart comme actuellement.
- Une revalorisation des dimanches travaillés en garde.

- Un forfait RTT correspondant au temps d'habillage et de déshabillage prenant en compte les deux changements de tenue requis à chaque arrivée et départ.
- Une validation conforme à la réglementation du temps de travail supplémentaire occasionné par des dépassements des bornages horaires validés ou des jours de travail réalisés en excédent à la fin du cycle. Ceci accompagné d'une visibilité et d'un respect des plafonds d'heures supplémentaires mensuels et annuels prévu par le législateur.
- Un accès facilité à la formation continue et la participation aux congrès de formation paramédicaux et chirurgicaux.

Très cordialement

M RUIZ Rémy, pour le syndicat CGT.



Retrouvez nous sur le web:

<http://cgtchumontpellier.reference-syndicale.fr/>

Facebook :

<https://www.facebook.com/cgtchu.montpellier/>

Youtube :

<https://www.youtube.com/channel/UC8uxB7oFtnibIVGvmKI6rmw>